

**Recherche partenariale en économie sociale :  
analyse d'une expérience novatrice de coproduction des  
connaissances**

**Jean-Marc Fontan**

Sociologie

Université du Québec à Montréal (UQAM)  
Montréal, Québec, Canada

fontan.jean-marc@uqam.ca

## **Recherche partenariale en économie sociale : analyse d'une expérience novatrice de coproduction des connaissances**

**Jean-Marc Fontan**

### **RÉSUMÉ**

L'article présente une expérience québécoise de coproduction des connaissances, celle de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS). S'appuyant sur une longue tradition d'implication universitaire en milieu marginalisé, l'ARUC-ÉS a renouvelé les modalités de recherche impliquant une étroite collaboration entre des universitaires et des acteurs de l'économie sociale. Après avoir présenté l'expérience du University Settlement of Montreal, nous décrivons les principes directeurs de l'ARUC-ÉS tout en analysant l'impact de ce type d'initiative.

**Mots clés :** Économie sociale, Chantier de l'économie sociale, recherche partenariale, University Settlement of Montreal, Toynbee Hall, Université du Québec à Montréal.

Dans cet article, nous nous intéresserons particulièrement à la relation qui existe entre « science » et « société ». Plus précisément, nous analyserons l'interaction prenant place entre des chercheurs universitaires et des acteurs sociaux qui sont placés en situation de production conjointe de connaissances. Nous situerons ces formes de collaboration à partir du travail fondateur réalisé à l'Université McGill dès 1890 par la Society Alumnae puis avec la création du University Settlement of Montreal en 1910. Enfin, nous analyserons une expérience récente, celle de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, afin d'illustrer une des formes renouvelées de l'expérience québécoise de coproduction des connaissances.

Comme le rappellent Wiewel et Broski (1997)<sup>1</sup>, l'implication des universités nord-américaines auprès de communautés locales remonte au 19<sup>e</sup> siècle. Cette implication correspond à une transformation dans la façon de penser l'appui au développement de communautés locales ou de groupes sociaux. Un des objectifs poursuivis était de rapprocher les futures élites en formation universitaire de la réalité socioéconomique vécue par des personnes en situation de pauvreté. Après la Deuxième guerre mondiale, en raison de la professionnalisation, de la départementalisation des organisations universitaires et de l'effort de rationalisation des activités de recherche autour de besoins portés par l'État ou par des organisations privées, il s'est produit une mise à distance des universités états-uniennes et canadiennes par rapport à leur engagement citoyen. Comme nous le verrons, cette mise à distance est contestée à partir des années 1960.

---

<sup>1</sup> Pour une bibliographie exhaustive anglophone sur le partenariat université-communauté, voir le travail réalisé par Tracy Soska : [www.acosa.org/bib\\_soska.pdf](http://www.acosa.org/bib_soska.pdf). Pour une bibliographie commentée incluant des références (coordonnées et lieux de téléchargement), voir le document coproduit par Milwaukee Idea University of Wisconsin-Milwaukee et le Center for Healthy Communities, Department of Family and Community Medicine, Medical College of Wisconsin : [www.uwm.edu/MilwaukeeIdea/publications/revised\\_amy\\_biblio.pdf](http://www.uwm.edu/MilwaukeeIdea/publications/revised_amy_biblio.pdf).

La redécouverte d'une composante citoyenne à la mission universitaire s'organise autour d'expériences novatrices menées en Europe et dans les Amériques (Chekoway, 2001). En Europe, cette tendance est particulièrement observée aux Pays Bas avec la création à la fin des années 1960 des Boutiques de gestion (Neubauer, 2002). Au Québec, le déploiement de recherches universitaires dans les domaines du développement régional s'organise au milieu des années 1960 à partir d'activités de recherche action et d'animation sociale menées par des chercheurs rattachés au Bureau d'aménagement de l'est du Québec (Gagnon, 1985). Ces expériences ont posé les bases pour un renouveau de l'implication citoyenne des universités, lequel prendra de l'importance au début des années 1980. Les défis posés par la transformation des sociétés modernes en sociétés du savoir alimentent et accélèrent le mouvement d'implication citoyenne des universités. D'une part, des chercheurs des États-Unis renouent avec la mission dite civique de l'université (Vidal et autres, 2002 ; Fitzgerald, 2005 ; Soska et Johnson Butterfield, 2005). D'autre part, une réflexion épistémologique s'amorce sur le processus même de production des connaissances en milieu universitaire (Fitzgerald, 2005) :

« In the past, universities generally operated on the deficit model: the community, or society at large, had certain needs, and the university, as the home of experts, would fill these needs. In other cases, the community was merely seen as laboratory, with more or less compliant "guinea pigs." In a partnership model, things are more equal. It is acknowledged that both parties have needs and that success requires a mutual recognition of needs, shared problem definition, and a joint search for solutions. » (Wiewel et Broski, 1997, p. 2).

Le renouveau observé fait apparaître une diversité d'approches. Il est question de recherche collaborative (Lefrançois, 1997 ; Desgagné, 1998), de « *Participatory or Community based research* » (Lewin, 1948 ; Whyte, 1991 ; Hall, 1993) ou encore de recherche partenariale.

Par recherche partenariale, Hackney (1994) et Walshok (1995) introduisent l'idée d'une nouvelle approche méthodologique qui privilégie le jumelage d'expertises entre le milieu universitaires et des organisations de la société civile. Selon cette approche, il ne s'agit plus de considérer les universitaires comme des experts pouvant mettre de côté les compétences cognitives développées par des acteurs sociaux (Bussièrès et Fontan, 2003). Il s'agit au contraire de miser sur le jumelage des savoirs pour coproduire de nouvelles connaissances dans une perspective d'engagement politique, de changement ou de transformation sociale (Benson et Harkavy, 2000 ; Fontan, 2008).

Pour les fins de cet article, nous situerons, dans un premier temps, les fondements de la recherche partenariale en nous appuyant sur une initiative universitaire montréalaise : celle du University Settlement of Montreal. Dans un deuxième temps, nous présenterons les travaux réalisés entre 2000 et 2010 par l'Alliance de recherche partenariale en économie sociale (ARUC-ÉS). Nous reviendrons en conclusion sur le lien entre science et société en portant un regard critique sur la dimension innovante de l'engagement civique des universités.

## **1.0 Les fondements de la recherche partenariale**

L'histoire des collaborations entre l'université et la société remonte à la naissance même de cette institution. Cette histoire reste toutefois à écrire. Nous savons que le déploiement d'un réseau universitaire et collégial dans les Amériques pré modernes, fortement associé à des communautés religieuses, dont la Compagnie de Jésus, a été pensé dans une double perspective d'ouverture aux questions sociales et d'accessibilité de l'éducation à la population. L'alphabétisation de populations indigènes pendant la période coloniale et la lutte plus ou moins ouverte de Jésuites contre le colonialisme sont un exemple d'activités s'inscrivant dans cette double perspective.

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, le passage à la modernité de plusieurs États européens se traduit par une transformation des structures universitaires. Certaines envisagent, comme l'Université d'Oxford autour de 1830, de développer des collèges locaux afin de décentraliser leurs activités dans différentes régions de l'Angleterre. Ce mouvement de décentralisation a pris la forme d'une « extension » physique de l'université, laquelle s'accompagne, pour quelques universités, d'une volonté d'élargir graduellement la mission même de l'université. À titre indicatif, le deuxième type d'extension permet le développement d'un cursus pédagogique pour rejoindre la population adulte dans une perspective d'éducation permanente.

Toujours en Angleterre, la redéfinition du rôle de l'université prend une importance encore plus grande lorsque l'idée de décentraliser les grandes institutions universitaires est considérée comme une façon d'entrer en contact avec une population adulte pauvre ayant des besoins particuliers de formation dans la perspective de préparer à leur vie active des étudiants gradués appelés à devenir des leaders dans leur société. Il se crée alors des collaborations entre des organisations charitables chrétiennes et des professeurs universitaires, ou encore, entre des organisations laïques, des associations étudiantes ou des services chargés de la fonction « extension » de l'université.

« The settlement was to be a living link between knowledge and industry. The idea caught hold at once, as public opinion was beginning to be greatly stirred at this time about the condition of the poor, the university men interested in this subject were no longer satisfied with isolated and disjointed efforts. Toynbee Hall was completed at the end of 1884, with fifteen sets of rooms for residents, a lecture hall, a library, and several large receptions rooms, being at once occupied by thirteen residents-Oxford and Cambridge graduates. Each man set himself to do citizen's work, aiming to learn as much as to teach. Some served on boards, on club committees, as school managers, or as visitors to the poor, while others aimed at extending education, and with this purpose the lecture hall was offered on four nights a week to the University Extension Society. The educational side, however, has always. » (Chapin, 1894, p. 20)

Le premier dispositif partenarial du type « settlement » a été implanté informellement dans un quartier très pauvre de l'est de Londres en 1875. Arnold Toynbee, professeur d'histoire économique à l'Université d'Oxford, séjournait en période estivale dans le quartier de Whitechapel. Il y donnait des conférences et faisait de l'éducation populaire auprès d'ouvriers ou de personnes sans travail. Quelques années plus tard, sa rencontre avec la famille Barnett, de l'Église d'Angleterre, est décisive pour ces derniers. Le couple Barnett vient d'être affecté à la paroisse Whitechapel. De concert avec Toynbee, ils expérimentent un modèle d'intervention

permettant à des étudiants gradués de s'impliquer auprès de personnes pauvres du quartier. Arnold Toynbee meurt prématurément à l'âge de trente ans en 1883. Samuel Barnett et sa femme Henrietta Barnett ouvrent un centre d'extension universitaire en 1884 et le nomment en sa mémoire. Toynbee Hall, devient le premier University Settlement d'Angleterre.

En Amérique du Nord, cette innovation sociale ne tarde pas à s'implanter. En 1888, Jane Adams<sup>2</sup> et Ellen Gates Starr de Chicago font un séjour à Londres et visitent le Toynbee Hall. De retour aux États-Unis, elles ouvrent à Chicago en 1889 un University Settlement, lequel est nommé Hull Hall. Il deviendra l'organisation phare des University Settlement des États-Unis.

Au Québec, la création du premier University Settlement remonte à 1910. Au moment de sa création, le University Settlement of Montreal est étroitement associé à un groupe d'étudiantes graduées de l'Université McGill. La mise sur pied de ce settlement s'inscrit dans les transformations sociales en cours.

« At the turn of the century a large number of Canadians were interested in reforming their society and their state and building the foundations for what they thought could be a future of prosperity and relative equality. They envisaged their reform not as a series of small isolated measures but as a grand project to “regenerate” both society and human soul. » (Valverde, 2008, p. 17)

Inspirés de nouvelles méthodes d'intervention émanant d'Angleterre, plus précisément d'Oxford University, des étudiantes graduées de l'Alumnae Society décident de s'impliquer dans des causes sociales dès 1890 (Morton, 1953). Cette « société » invite des étudiantes graduées à s'impliquer socialement afin de répondre aux besoins criants de jeunes filles travaillant dans des entreprises ou des ateliers situés à proximité de l'Université. L'Alumnae Society décide de mettre à la disposition de jeunes travailleuses un local pour les accueillir sur l'heure du midi afin de leur offrir un dîner. En 1894, la société Alumnae offre des cours en soirée et organise la fête de Noël pour accueillir les enfants de travailleuses pauvres.

Fort de cette expérience, la réflexion pour la création d'un University Settlement s'élabore à même l'expérience menée par la société Alumnae. Le « Settlement » universitaire est officiellement incorporé en 1910. Sur son premier conseil d'administration, nous retrouvons, à parité, des professeurs et des étudiants. Le financement de l'organisme est assuré à l'aide de fonds universitaires et de dons provenant de mécènes proches de l'Université McGill.

Le University Settlement of Montreal (USM) ouvre un premier édifice communautaire au 159-161 rue Dorchester ouest dans le quartier Dufferin. L'édifice sert de base d'intervention pour loger des étudiants et des intervenants sociaux. L'USM rejoint des personnes pauvres en offrant une variété de services allant de la garde d'enfants à des activités sportives et récréatives en passant par des mesures de dépannage économique. Un nouveau local est loué en 1912 et la zone

---

<sup>2</sup> « Jane Addams (1860-1935) was a pioneer American settlement worker and founder of Hull House in Chicago, public philosopher (the first American woman in that role), author, pacifist and feminist leader. She was the most prominent woman of the Progressive Era and helped turn the nation to issues of social justice... In 1931 she won the Nobel Peace prize ». ([http://en.citizendium.org/wiki/Jane\\_Addams](http://en.citizendium.org/wiki/Jane_Addams))

d'intervention est alors délimitée par le quadrilatère formé par les rues St-Catherine, Bleury, Craig et St-Laurent.

L'action du USM porte à la fois sur les dimensions économiques, sociales et culturelles. Des étudiants gradués de bibliothéconomie s'occupent de la bibliothèque populaire, des étudiants de sociologie et de travail social mènent des enquêtes auprès de la population. Les interventions à caractère économique prennent diverses formes : aide financière d'appoint, don de nourriture, accès à des services médicaux, à des services de garde et au développement de logements sociaux. Les interventions à caractère social et culturel visent le développement d'une offre de services de type sportif, récréatif, ludique et d'animation sociale.

Le University Settlement of Montreal reste actif jusqu'au début des années 1970. Il change alors de mode de gouvernance pour devenir un organisme communautaire spécialisé dans le domaine des services de loisir et culturel. De 1910 à la Deuxième guerre mondiale, le modèle d'intervention permet l'internat d'étudiants et la réalisation d'une large gamme de services et d'activités auprès d'une population largement immigrante et pauvre de langue anglaise. Après 1945, la situation change. Il est décidé de ne plus offrir d'internat sur place, donc de ne plus loger des étudiants pendant la réalisation de leur stage dans la communauté. Les thématiques d'intervention changent en raison de la diversification de l'offre de services offerts par d'autres organisations. Après 1945, la prise en charge « providentielle » est de plus appropriée ou supportée par l'État via le développement de services publics directs ou par le financement d'activités menées par des organisations communautaires.

L'expérience du USM représente une étroite association entre des ressources universitaires et le secteur anglophone de la philanthropie montréalaise. L'USM innove par le développement d'interventions qui pavent la voie aux initiatives qui seront institutionnalisées par l'État à la suite de longues luttes menées par le mouvement communautaire québécois. Nous pensons particulièrement aux gains qui ont été réalisés à partir des années 1960 et 1970 dans les domaines de la santé (cliniques populaires) et de l'habitation sociale (groupes de ressources techniques en habitation).

Au plan universitaire, l'expérimentation menée par l'USM illustre une forme particulière de mise en relation d'étudiants avec la réalité vécue par des populations aux prises avec des problèmes sociaux importants. L'idée de permettre des stages en milieu d'intervention est expérimentée d'une façon plus prononcée que le modèle des stages présentement offerts aux étudiants universitaires. Cette innovation n'a pas été institutionnalisée. Elle rappelle toutefois l'importance de voir des représentants de l'université non seulement sortir des murs de son enceinte, mais aussi de s'engager de façon continue et sur une longue durée auprès de communautés marginalisées.

## **2.0 L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)**

Le modèle de recherche partenariale développé au sein du l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale prend ses racines dans diverses expériences québécoises de recherche action qui s'échelonnent sur une trentaine d'années (Fontan, 2000). Il s'appuie plus spécifiquement sur la tradition de recherche partenariale développée au sein du Service aux collectivités de l'université du Québec à Montréal<sup>3</sup>.

Ce modèle de recherche, bien que partageant des liens de parenté évidents avec l'expérience du University Settlement of Montreal, est jusqu'à un certain point ignorant des liens de filiation que nous avons reconstitué et mis en évidence dans la section précédente. L'historiographie des liens tissés entre l'université et la société modernes indique à quel point cette histoire ne correspond pas à une ligne continue d'événements, mais plutôt à des événements plus ou moins séparés les uns des autres. L'histoire serait meublée de lignes de rupture qui demanderaient un travail continu de réinvention et de redécouverte de la part des acteurs sociaux.

L'Alliance prend forme suite à l'invitation lancée en 1999 par Benoît Lévesque, alors professeur au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, pour soumettre au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) une proposition de recherche pour appuyer la formation d'un consortium de recherche interuniversitaire en économie sociale. Cette proposition combinait une expertise universitaire en recherche action à une expertise terrain portée par des acteurs sociaux de l'économie sociale.

La proposition reconnaissait l'importance du savoir détenu par les acteurs sociaux et faisait l'hypothèse que la compréhension du réel demande de combiner différents types de savoirs. Pour parvenir à une coproduction de connaissances, le pari fait par l'équipe initiale reposait sur la possibilité de développer rapidement une culture de recherche partenariale qui permettrait à des chercheurs et à des praticiens de dépasser les clivages culturels qui les séparait. Pour parvenir à une telle synergie, l'équipe reconnaissait l'importance d'un travail de médiation à effectuer par des agents de mobilisation des connaissances. Donc par des personnes possédant des compétences propres aux deux cultures et dont la fonction serait d'assurer la jonction entre des rationalités, des temporalités et des intérêts divergents.

L'Alliance voit le jour en 2000 et bénéficie du financement obtenu du CRSH. Elle s'étend sur une période de dix ans et se décline par l'obtention de deux financements consécutifs de

---

<sup>3</sup> En juin 1979, l'UQÀM adopte une politique institutionnelle dont les principes fondateurs s'appuient sur une vision large du rôle de l'Université dans la cité. Cette mission est distincte mais intégrée aux missions d'enseignement, de recherche et de création de l'Université et elle oriente ses efforts vers des synergies favorisant tant l'action des groupes communautaires ou de groupes liés à des mouvements sociaux. La Politique permet la création du Service aux collectivités (SAC), lequel développe et coordonne des projets de formation, de recherche et de création en partenariat avec des groupes communautaires ou populaires, des associations volontaires et autonomes sans but lucratif, des groupes de femmes, des syndicats, des comités de citoyens ou aux membres de tout autre groupe apparenté, non gouvernemental ([www.sac.uqam.ca/](http://www.sac.uqam.ca/)).

recherche<sup>4</sup>. Cette Alliance visait le développement d'activités sectorielles de recherche qui ont été réalisées dans divers secteurs dont ceux du développement local, de la finance solidaire, du loisir et du tourisme social, de l'habitat communautaire et des services de proximité. Le programme réunissait différents acteurs sociaux autour de deux pôles d'intervention.

Un premier pôle rassemblait différentes organisations étroitement associées au Chantier de l'économie sociale<sup>5</sup>, partenaire principal et cogestionnaire de cette subvention de recherche. L'Alliance permettait une mise en relation de plusieurs des principaux regroupements sectoriels et territoriaux du système d'innovation de la nouvelle économie sociale. Un système qui s'est défini en complémentarité avec le système d'acteurs regroupant les principaux représentants québécois de l'économie coopérative et mutuelliste (D'Amours, 2006).

Un deuxième pôle réunissait les principaux acteurs du monde syndical québécois : la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Étaient aussi associés à la démarche partenariale le Fonds de solidarité de la FTQ et FondAction de la CSN.

### **Quel bilan dégager de cette expérience ?**

En dix ans, les travaux de l'ARUC-ÉS ont permis de rejoindre 150 acteurs du terrain représentant une centaine d'organisations. Une soixantaine de chercheurs et environ 130 étudiants d'une douzaine d'universités ont été mobilisés. Nous avons collectivement travaillé à la réalisation d'environ 125 activités de recherche qui ont permis la production d'une centaine de cahiers de recherche qui sont disponibles sur le site Internet du projet.

Un bulletin de liaison informait la communauté de chercheurs et de praticiens des différentes avancées et production du groupe. Au plan financier, le projet a mobilisé sur dix ans quatre millions de dollars, dont deux millions et demi du CRSH, un million du CRSH et 500 000 dollars de la part des différents partenaires du projet.

Nous avons produit des études de cas, des opérations de veille sur des expériences étrangères, des séminaires ont été organisés pour mieux comprendre un problème ou pour cerner une question ou un enjeu, des plans de formation ont été élaborés et testés, des colloques ont été organisés et de nouvelles connaissances ont été diffusées dans différents types de revues.

Des étudiants ont été formés au processus de recherche partenariale. Plusieurs ont réalisé leur mémoire de maîtrise ou leur thèse de doctorat dans le cadre de travaux de recherche qui ont été pensés et réalisés dans le cadre de projets soumis ou proposés par des acteurs du terrain.

---

<sup>4</sup> Un premier financement est de trois années (2000-2003), mais il sera prolongé de deux ans. Une nouvelle demande est préparé en 2004 et permet le renouvellement du financement pour une période de cinq ans (2005-2009). La direction de l'Alliance est assurée par Benoît Lévesque et Nancy Neamtan, du Chantier de l'économie sociale, entre 2000 et 2003. Jean-Marc Fontan, professeur au département de sociologie de l'UQAM, prendra le relais pour la codirection universitaire entre 2003 et 2009.

<sup>5</sup> Voir le site : <http://www.chantier.qc.ca/>.

Certains d'entre eux ont décidé de faire carrière dans le milieu concerné par la recherche partenariale qu'ils ont investi.

En termes sectoriel et territorial, les recherches de l'ARUC-ÉS ont permis une meilleure compréhension de ce que représente l'économie sociale au Québec. Les comparaisons avec d'autres secteurs économiques nationaux ont révélé les caractéristiques de cette économie par rapport aux expériences européennes et américaines.

Après dix ans de recherche partenariale, les travaux que nous avons menés ont largement contribué à l'élaboration d'un consensus politique large, tant au Québec qu'au Canada, sur la définition et la pertinence du secteur de l'économie sociale comme outil de développement de la société (Vaillancourt et autres, 2003 ; Klein et autres, 2004).

Les activités de recherche ont renforcé la capacité relationnelle du réseau des organisations et des entreprises de l'économie sociale, lequel en est arrivé à former un véritable « système régional d'innovation » (Lévesque, 2002 a et b). Ce système comporte des organisations – telles le Chantier de l'économie sociale, le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire et le Réseau d'investissement social du Québec – qui offrent des services de divers types aux organisations et aux entreprises de l'économie sociale.

Cette Alliance a servi de lieu de rencontre et de médiation entre les différentes cultures historiques de l'économie sociale. Ce travail de médiation a favorisé l'établissement d'un langage commun, l'adoption de règles de collaboration et la définition de conventions entre les praticiens (Bouchard, Bernier et Lévesque, 2003).

Enfin, nos travaux ont contribué à la définition de politiques publiques. Pas moins de neuf politiques publiques québécoises comptaient dans les années 2000 sur le financement de programmes dédiés à l'économie sociale pour des projets sectoriels ou territoriaux cumulant un budget d'un milliard de dollars par année (Chantier de l'économie sociale, 2004). En 2004, le premier budget du gouvernement Martin annonçait des investissements de 100 millions de dollars pour soutenir le développement de cette économie au Canada. En 2008, le gouvernement du Québec lance le *Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif* et la ville de Montréal se dote en 2009 d'un *Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable*. Des chercheurs de notre Alliance ont été associés à l'élaboration de ces politiques.

### **Comment se déroule un projet de recherche dans un environnement partenarial de travail ?**

En premier lieu, une phase initiale de rencontre permet un échange sur la question ou le besoin de recherche porté par le ou les partenaires du projet (Sutton, 2007 a et b)<sup>6</sup>. Cette rencontre permet d'échanger sur l'idée de recherche proposée par un acteur social, de la mettre en concordance avec le niveau de connaissance existant, de tester sa faisabilité en fonction des ressources disponibles et de contraintes méthodologiques. C'est au cours de cette phase initiale, qui peut durer quelques semaines, que sont clarifiées les questions, les objectifs, les enjeux et les

---

<sup>6</sup> La richesse de cette forme de collaboration repose sur la formulation initiale de la question de recherche par des acteurs du terrain.

défis auxquels la recherche devra répondre. Cette étape se traduit par la formulation précise de l'objet, par l'identification d'une ou de plusieurs des questions de recherche. Elle permet aussi de prévoir les différentes étapes qui apparaissent nécessaires pour réaliser l'activité de recherche. Une fois la question identifiée et la méthodologie adoptée, la démarche de recherche s'enclenche.

Chaque projet demande une mobilisation plus ou moins importante de ressources humaines ou financières. Parfois, le projet exige un montage financier complexe. Les sommes investies peuvent alors provenir de différentes sources : tant du milieu de la recherche universitaire, d'organisations du secteur concerné, que de milieux gouvernementaux.

En deuxième lieu, une fois le devis de recherche complété, la réalisation de l'activité de recherche conduit à la constitution d'un Comité de suivi. Ce dernier est le lieu central de coordination et de mise en dialogue des chercheurs et des praticiens. Les étudiants et l'agent de mobilisation des connaissances à l'emploi du groupe de recherche participent aux rencontres du Comité. L'agent de mobilisation des connaissances suit les travaux qui sont techniquement réalisés par les étudiants, sous la supervision du ou des chercheurs impliqués. Pour les étudiants, la recherche représente un moment important de formation et de développement d'habilités et de compétences en recherche partenariale. Cette implication leur permet de participer à la production des rapports de recherche, d'être coauteur d'articles scientifiques et de participer à la présentation des résultats.

En troisième lieu, une fois l'activité de recherche réalisée, s'ouvre la voie à une ultime étape de travail : celle de la valorisation des connaissances. Cette étape implique la réalisation d'activités variées de diffusion, de formation ou de transfert. Cette étape sera d'autant plus concluante que des fonds y auront été consacrés et qu'un leadership de la part du partenaire terrain de recherche sera exercé.

Les activités de valorisation peuvent se traduire par la production d'un cahier de recherche, la parution d'un article dans une revue scientifique, dans un journal grand public ou dans une revue dite de vulgarisation. La diffusion peut aussi prendre la forme d'un séminaire sur invitation ou d'un colloque grand public. Ces activités peuvent mener à la production de capsules spécialisées d'information ou encore à la production de documents audio-visuels<sup>7</sup>. Enfin, elles peuvent faire l'objet d'une diffusion dans des médias écrits ou électroniques ou servir de contenu pédagogique pour des cours universitaires ou pour des sessions de formations s'adressant à des publics variés.

### **La présence des acteurs sociaux fait-elle une différence ?**

L'expérience de recherche conduite au sein de l'ARUC-ÉS nous indique clairement que les résultats d'une recherche sont différents lorsque des praticiens sont impliqués, et ce pour différentes raisons.

Premièrement, force est de constater que l'objet de recherche, lorsqu'il est défini conjointement, met en scène des préoccupations que ne porte pas nécessairement le chercheur. La

---

<sup>7</sup> À titre indicatif, plusieurs documents vidéo ont été produits dont un sur le thème de la recherche partenariale en économie sociale (<http://www.aruc-es.uqam.ca/>).

problématisation de la question de recherche définie de façon partenariale mobilise des intérêts de recherche et donc des aspects cognitifs différents de ceux portés par le chercheur. Il y a donc, par la réunion d'une diversité de préoccupations, des points de vue, des savoirs expérientiels, une valeur ajoutée et un enrichissement qui s'ajoutent à ce qui est apporté par les savoirs scientifiques.

Deuxièmement, tout au long de la réalisation de l'activité de recherche, les mises en dialogue entre les praticiens et les chercheurs permettent de valider le traitement qui est fait des données (tant pour la collecte que pour l'analyse). Comme le montre bien la méthode anthropologique de recherche par l'observation participante, la dimension culturelle est importante pour bien interpréter le sens de certaines données ou de certains événements. Le Comité de suivi, en tant que lieu où s'exprime différentes paroles et points de vue, devient un laboratoire où prennent place des actions de médiation et de traduction.

Somme toute, une recherche partenariale repose sur la volonté de jumeler deux grands champs d'expertise. Chaque étape permet de bien combiner la richesse de chaque expertise afin de tirer le maximum de cette activité. Il est clair que les rôles et les fonctions de chacun doivent être respectés, dont celui de l'agent de mobilisation des connaissances.

Le rôle de cette personne est de faciliter la mise en relation entre les membres du Comité de suivi. Cette personne s'assure que le dialogue s'installe bien entre les parties prenantes. La mise en dialogue engendre parfois des incompréhensions, des tensions et des mésinterprétations. L'agent de mobilisation voit à ce que ces dernières soient levées.

Le fait de tenir des réunions avec des ordres du jour et des comptes rendus, d'avoir une personne en charge de la convocation et de l'animation des réunions, et le fait que cette personne puisse réaliser des synthèses et proposer des pistes d'action est extrêmement important pour la bonne conduite d'une activité de recherche partenariale. Les compétences de cette personne se situent au carrefour des compétences réunies pour la conduite d'une recherche partenariale. Cette personne doit bien connaître et la culture de la recherche universitaire et la culture du ou des partenaires terrains de la recherche.

## **Conclusion**

Au cœur du projet scientifique, nous retrouvons l'objectif de produire du savoir ou des connaissances dans l'optique de mieux comprendre le monde qui nous entoure. Le tout afin de contribuer à donner du sens à l'aventure humaine et pour se doter collectivement d'outils cognitifs pour avoir une meilleure emprise sur notre destinée. Le paradoxe scientifique repose sur le fait que cette production de sens peut prendre différentes directions. La science en elle-même ne garantit par la « justesse » sociale d'une nouvelle connaissance. Elle permet tout au plus de constituer un champ où la production des connaissances est ouverte au débat et à la contestation.

Certes, la science n'est pas le seul moyen à partir duquel il est possible de donner du sens à la réalité. Elle n'est pas le seul outil cognitif pour capter, comprendre, interpréter, communiquer ou manier la réalité. Par contre, le statut central qu'elle occupe depuis l'avènement de la modernité

tient au fait que la méthode scientifique se veut neutre (recherche de la connaissance pour la connaissance), utilitaire et évolutive<sup>8</sup>.

Ceci dit, la science partage cette capacité de production de discours sur la réalité avec d'autres instances. Tant les univers religieux que celui de la société civile, tant les organisations et les institutions du marché et du politique, sont autant d'espaces ou de lieux permettant la production de discours sur la réalité.

Dès lors que des connaissances sont produites en dehors de l'espace scientifique, elles sont qualifiées de « spontanées ou de connaissances communes » (Bachelard, 1934). Elles deviennent des connaissances « étudiées ou scientifiques » à partir du moment où une expertise spécifique est investie pour en systématiser le contenu. Cet effort repose sur une méthode fondée sur le questionnement, l'expérimentation, le doute et le débat. Les autres espaces ou lieux de production de discours font ou non le choix de faire leur la méthode dite scientifique. Ceci signifie que certaines des connaissances spontanées ou communes qu'ils produisent peuvent ou non atteindre le statut de connaissances étudiées ou scientifiques.

Si la science constitue pour la modernité occidentale une voie dite royale du développement de l'esprit humain conduisant à la production de connaissances étudiées, elle n'épuise ni la pertinence ni la légitimité des autres modalités de production de connaissances. D'ailleurs, la science se nourrit et s'inspire souvent de connaissances spontanées ou communes pour capter les données nécessaires à l'analyse de la réalité. Il importe donc de situer la place occupée par des acteurs non scientifiques et plus particulièrement par des non universitaires dans la production de connaissances dites scientifiques. Ceci est d'autant plus important que le statut de la science est de plus en plus questionné (Lévy-Leblond, 2008).

La conduite d'activités de recherche partenariale permet la prise en compte de l'idée de coproduction de connaissances. Une voie qui soulève des questions théoriques et méthodologiques et qui comporte des enjeux particuliers.

Le mode traditionnel de production des connaissances scientifiques associe fondamentalement cette production à l'œuvre d'un sage, d'un philosophe, d'un grand penseur, qui, à partir d'une activité de synthèse, est capable de mettre ensemble des informations, de coordonner des synthèses mineures et surtout de donner un sens à la réalité. La production de connaissances majeures, radicales, celles qui permettent une réorganisation fondamentale de notre compréhension du monde est en principe l'œuvre d'individus éclairés, de spécialistes qui cumulent des capacités et des compétences intellectuelles d'ordre scientifique. Il s'agit donc d'acteurs spécifiques, formés pour la science et œuvrant fondamentalement au développement de celle-ci.

Une représentation moins traditionnelle du mode de production des connaissances associe l'acte de production à toutes les personnes mettant en scène des capacités intellectuelles pour

---

<sup>8</sup> La construction du corpus scientifique n'est pas statique, mais évolutif, en raison du principe selon lequel il n'existe pas de vérité absolue, mais des vérités partielles, lesquelles sont valides tant et aussi longtemps que la fausseté de leur argumentation n'est pas démontrée. La science a la prétention de permettre un contrôle sur la réalité qui permet l'épanouissement de l'humanité et un mieux-être pour les individus.

penser et réfléchir sur la réalité. Tous les acteurs d'une société peuvent participer à ce processus et tous ceux qui le font ne verront pas nécessairement leur apport être reconnu puisqu'ils n'auront pas nécessairement accès aux dispositifs qui rendent possible la diffusion de leurs idées.

L'intérêt de la recherche partenariale est évident lorsqu'on considère que la connaissance est un bien commun et que le processus de production des connaissances est essentiellement social. Les travaux de Berger et Luckmann (1966) sur la construction sociale de la réalité ont permis d'ouvrir le débat sur la complexité du processus de production des connaissances. Les travaux de Latour et Woolgar (1988) et ceux de Callon (1992) ont poursuivi sur cette lancée en montrant comment le processus de recherche met en scène une variété d'acteurs et d'objets qui en viennent à former un laboratoire propice au développement de nouvelles connaissances.

Est-ce à dire que la recherche partenariale doit se substituer au mode scientifique classique de production des connaissances ? Pas vraiment, les deux mondes ont tout avantage à coexister et à se reconnaître dans leurs forces et leurs faiblesses respectives. Il importe d'ouvrir le champ d'action de la science à des acteurs et à des intellectuelles qui ne font pas de la science leur premier métier. Prendre en compte la richesse intellectuelle des acteurs non scientifiques, mettre en place des dispositifs de coproduction des connaissances constitue un saut qualitatif important.

La section précédente sur la recherche partenariale nous a permis de cerner quelques uns des avantages propres à ce mode de production des connaissances. L'argument central que nous avons avancé repose sur la possibilité de mobiliser des ressources que la recherche traditionnelle peut très difficilement mobiliser. Notre argument repose aussi sur la possibilité d'être plus efficace dans les activités de diffusion et de transfert des connaissances.

Quels dangers sont associables à une telle ouverture ?

Le premier tient à la place et au rôle centraux que les chercheurs doivent jouer ou exercer dans les dispositifs de coproduction des connaissances. Il s'agit d'un rôle qui cumule les fonctions de leadership, de traduction, de médiation, de non négociabilité, d'écoute et de modestie.

- De leadership pour assurer que les règles de l'art soient respectées et que la coproduction ne soit détournée d'une certaine objectivité, que la critique ait toujours sa place.
- De traduction, pour assurer une intelligibilité entre les parties prenantes.
- De médiation, pour faciliter le développement de compromis et le travail de négociation.
- De non négociabilité, pour savoir quand mettre fin à des opérations de construction conjointe lorsque le processus exige un repli des parties prenantes sur elles mêmes.
- D'écoute, pour faciliter l'insertion de ce qui à première vue peut déconcerter ou remettre en question.
- De modestie, pour accepter que des non chercheurs mettent à jour des clés permettant de déverrouiller le processus d'émergence de nouvelles compréhensions, de nouvelles connaissances.

Si les chercheurs ne sont pas en mesure de bien exercer ces rôles, le processus peut facilement dérailler. Le danger d'instrumentalisation des acteurs par les chercheurs côtoie celui d'instrumentalisation des chercheurs par des praticiens. Deux cas extrêmes peuvent être identifiés.

D'une part, les partenaires peuvent uniquement servir d'alibis pour réaliser un processus de recherche complètement contrôlé par les chercheurs. La recherche partenariale perd alors tout son sens puisque l'apport des partenaires se limite à faciliter l'opération de captation de données. Dans cette situation, on se retrouve rapidement confronté à une démarche classique de recherche.

D'autre part, les chercheurs peuvent être utilisés par des acteurs comme des consultants. Ils font réaliser une recherche sur commande et une fois les résultats produits, ils empêchent tout traitement autre que celui desservant leurs propres intérêts.

Au delà de l'instrumentalisation, le plus grand apport de la recherche partenariale est celui de la démocratisation du processus même de production des connaissances scientifiques. Pour que cette démocratisation soit efficace, il est clair que nous devons continuer d'explorer des voies nouvelles de mobilisation des savoirs. Il nous faut possiblement renouer avec un pragmatisme social où les devoirs et les responsabilités du citoyen relèvent aussi de sa participation à la production de nouvelles connaissances.

### **Au sujet de l'auteur :**

**Jean-Marc Fontan** est professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est spécialisé dans le domaine de l'anthropologie économique et de la sociologie du développement. Ses travaux au sein du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) (<http://www.crisis.uqam.ca/>) sont principalement liés à l'étude des modalités de développement socioéconomique et culturel en milieu métropolitain montréalais. Actif dans le domaine du transfert des connaissances depuis plus d'une vingtaine d'années, il dirige un nouveau dispositif d'intervention liant production des connaissances à croisement des savoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaires Parole d'exclues (<http://iupe.wordpress.com>).

### **Références**

- BACHELARD, G. (1934). *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, Presses universitaires de France.
- BENSON, L. et HARKAVY, I.. (2000). « Higher Education's Third Revolution: The Emergence of the Democratic Cosmopolitan Civic University », *Cityscape, A Journal of Policy Development and Research*, 5 (1), pages 47-57.
- BERGER, P. et LUCKMANN, T. (1966). *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday.
- BOUCHARD, M., L. BERNIER, et LÉVESQUE, B. (2003). « Attending to the General Interest : New Mechanisms for Mediating between Individual Interest, Collective Interest and General Interest in Québec », *Annals of Public and Cooperative Economics*, Oxford (Blackwell), vol. 74 no 3, p. 321-347.
- BUSSIERES, D. et FONTAN, J.M. (2003). « L'expérience de recherche de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale », dans Fontan, J.M., (dir.) *L'économie sociale : un bilan des recherches et des pratiques au Québec*, *Interventions économiques*, numéro 01/32. [www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques](http://www.teluq.quebec.ca/interventionseconomiques)

- CHAPIN, H.D. (1894). « Work for the Poor in London. Relief Societies that Successfully Cover The Field. Toynbee Hall, Whitechapel, and What It Has Accomplished -- A Link Between Knowledge and Industry -- Oxford House and Mansfield House Also in East London -- Browning House Working Along the Same Lines -- The People's Palace. », *The New York Times*, October 28, 1894, Wednesday, page 20.
- CHEKOWAY, B. (2001). « Renewing the Civic Mission of the American Research University », *The Journal of Higher Education*, vol. 72, n. 2, march-avril, pp. 125-147.
- CALLON, M. (1992). « Sociologie des sciences et économie du changement technique: l'irrésistible montée des réseaux technico-économiques », dans, *Les réseaux que la raison ignore*, Paris, l'Harmattan, p. 53-78.
- CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. (2004) « Des politiques publiques pour démocratiser l'économie », Montréal, mars-avril.
- COMMISSION EUROPEENNE (dir.). (2004). *Les boutiques de sciences, les connaissances au service de la communauté*, Bruxelles : [http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/science\\_shop\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/research/science-society/pdf/science_shop_fr.pdf).
- D'AMOURS, M. (2006). *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- DESGAGNÉ, S. (1998). « La position du chercheur en recherche collaborative: illustration d'une démarche de médiation entre culture universitaire et culture scolaire », *Recherches qualitatives*, vol. 18, pp. 77-105.
- FITZGERALD, H.E. (2005). « Connecting Knowledge to Serve Society, Scholarship Focused Outreach and Engagement », Présentation PPT, Michigan State University.
- FONTAN, J.M. (2008). « Innovation sociale et territorialité », dans Massicotte, G., *Sciences du territoire, perspectives québécoises*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 137 à 161.
- FONTAN, J.M. (2000). « De l'intellectuel critique au professionnel de service, radioscopie de l'universitaire engagé », *Cahiers de recherche sociologique*, no 34, pp. 79-97.
- FORAY, D. (2003). « Savoir et information », dans, *Optimiser le savoir dans le cadre de la société de l'information*, Paris, Conseil international des sciences sociales.
- GAGNON, A.G. (1985). *Développement régional, État et groupes populaires*, Hull, Asticou.
- HACKNEY, S. (1994). « Reinventing the American University: Toward a University System for the 21 Century », *Universities and Community Schools*, 4, 1-2, pp. 9-11.

- HALL, B. (1993). « Introduction », dans, P. Park, M. Brydon-Miller, B. Hall, et T. Jackson (eds.), *Voices of Change: Participatory Research in the United States and Canada*, Westport, Connecticut, Bergin and Garvey, pp. xiii-xxii.
- KLEIN, J.L., TARDIF, C., TREMBLAY, M. et TREMBLAY P.A. (2004). *La place du communautaire: évaluation de la contribution locale des organisations communautaires*, Montréal, UQÀM, cahier de l'ARUC-ÉS, collection Recherche, no. R-07-2004, 139 p.
- LATOUR, B. et WOOLGAR, S. (1988). *la Vie de laboratoire : la Production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.
- LEFRANÇOIS, R. (1997). « La recherche collaborative, essai de définition », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, no. 1, pp. 81-95.
- LEVESQUE, B. (2002a). *Les entreprises d'économie sociale, plus porteuses d'innovations sociales que les autres*, Montréal, Cahiers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, Université du Québec à Montréal, I-03-2002.
- LEVESQUE, B. (2002b). *Entrepreneurship collectif et économie sociale : entreprendre autrement*, Montréal, Cahiers de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, Université du Québec à Montréal, collection interventions I-02-2002.
- LEVY-LEBLOND, J.M. (2008). *A quoi sert la science ?*, Paris, Bayard.
- LEWIN, K. (1948). *Resolving social conflicts; selected papers on group dynamic*, Gertrude W. Lewin (édi.), New York, Harper & Row.
- MORTON, I. (1953). *Program Development at the University Settlement of Montreal*, Montréal, mémoire de Maitrise, Université McGill.
- NEUBAUER, C. (2002). *Quelques réflexions autour de la notion de « science citoyenne, l'exemple des boutiques de sciences aux Pays-Bas*, Paris, DESS CISTEM Paris VII.
- ROSE, M.E. et WOODS, A., (1995), *Everything Went On at the Round House: A Hundred Years of the Manchester University Settlement*, Manchester, Manchester University Press.
- SOSKA, T.M et JOHNSON BUTTERFIELD, A.K. (2005). *University-Community Partnerships, Universities in Civic Engagement*, Binghamton, The Haworth Press.
- SUTTON, L (2007a). *Guide de la recherche partenariale (Modèle consortium québécois de recherche partenariale en économie sociale)*, Montréal, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale.
- SUTTON, L. (2007b). *Guide de la valorisation de la recherche partenariale (Modèle consortium québécois de recherche partenariale en économie sociale)*, Montréal, Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale.

- VAILLANCOURT, Y., AUBRY, F., TREMBLAY, L. et KEARNY, M. (2003). *Social Policy as a Determinant of Health and Well-Being: The Contribution of the Social Economy*, Montréal, UQÀM, cahier de l'ARUC-ÉS, collection Recherche, no R-02-2003, 46 p.
- VALVERDE, M. (2008). *The Age of Light Soap & Water*, Toronto, University of Toronto Press.
- VIDAL A., NYE, N., WALKER, C., MANJARREZ, C. et ROMANIK, C. (2002). *Lessons from the Community Outreach Partnership Center Program*, Washington, The Urban Institute : [www.oup.org/files/pubs/lessons\\_learned.pdf](http://www.oup.org/files/pubs/lessons_learned.pdf).
- WALSHOK, M. (1995). *Knowledge without boundaries: What America's Research Universities Can Do for the Economy, the Eorkplace and the Community*, San Francisco, Jossey-Bass.
- WHYTE, W.F. (édi.) (1991). *Participatory Action Research*, Newbury Park, CA, Sage.
- WIEWEL, W. et BROSKI, D. (1997). *University Involvement in the Community. Developing a Partnership Model*, Renaissance, University of Northern Iowa, Vol 1, No 1.  
[http://www.qub.ac.uk/ep/research/cu2/data/bib\\_wiewel-broski\\_university-involvement.pdf](http://www.qub.ac.uk/ep/research/cu2/data/bib_wiewel-broski_university-involvement.pdf).